

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

LE REMÈDE DE GOFFMAN OU COMMENT SE DÉBARRASSER DE LA NOTION DE SELF

**Albert Ogien
CESAMES . 20.1.2005**

La sociologie de Goffman admet, comme tous les interactionnismes, que l'action ne se laisse saisir que dans les circonstances concrètes d'une co-présence, en prenant pleinement en considération les exigences qui naissent de l'engagement mutuel dans une relation sociale et de l'incertitude inhérente au déroulement séquentiel des échanges. Mais pour Goffman, et c'est ce qui marque sa différence avec les autres interactionnistes¹, ces circonstances - qu'il subsume sous la notion de situation - sont pré-ordonnées : si le cours que prendra l'action est imprévisible, il s'inscrit toujours dans un contexte particulier qui se reconnaît à un ensemble d'éléments de signification et d'orientation qui imposent un certain régime d'obligations à ceux qui y pénètrent.

Autrement dit, si Goffman est le sociologue de l'interaction, il n'est pas celui des échanges entre individus exprimant des points de vue divergents et définissant des situations ensemble, mais plutôt celui de l'ordre de l'interaction *sui generis* (pour utiliser l'excellente qualification de Anne Rawls²), c'est-à-dire celui qu'il vise à analyser la structure de contraintes qui encadre l'engendrement des conduites de chacune des parties liées à une action en commun.

La démarche de Goffman est paradoxale. D'une part, elle propose d'appréhender l'interaction comme un phénomène qui obéit à des principes et des règles d'articulation intrinsèques à son déploiement ; et, d'autre part, elle souligne la place considérable qu'occupent les éléments de structure sociale que les acteurs "important" dans l'interaction et qui leur permettent d'y participer de façon adéquate. Ces éléments ne sont pas envisagés comme extérieurs aux acteurs : ils figurent dans la connaissance préalable que les individus ont des situations dans lesquelles il peut leur arriver de se retrouver et de ce qu'il convient d'y faire³. Mais comment combiner ces deux composantes apparemment contradictoires : labilité des échanges et dureté des formes sociales établies ? Bien des difficultés de la théorie de l'interaction de Goffman reflètent les impasses dans lesquelles ses tentatives de combinaison l'ont conduit. On sait, en particulier, que sa théorie oscille, en permanence, entre une

¹. Il faut toujours rappeler qu'une même appellation s'applique à trois démarches : l'interactionnisme symbolique de H. Blumer, qui place le moi *-self-* au fondement de la construction de la signification des choses et des événements ; l'interactionnisme constructiviste, défendu par P. Berger et T. Luckman ; et l'interactionnisme réaliste élaboré par Goffman. Cf. les débats entre N. Denzin, "Symbolic Interactionism and Ethnomethodology : a Proposed Synthesis" et D. Zimmerman & L. Wieder, "Ethnomethodology and the Problem of Order : a Reply to Denzin", dans J. Douglas (ed.), *Understanding Everyday Life*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1971 ; ou celui qui a opposé N. Denzin & C. Keller, "Frame Analysis Reconsidered" à E. Goffman, "A Reply to Denzin and Keller", *Contemporary Sociology*, 10 (1), 1981 [trad. fr. : dans *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Ed. de Minuit, 1989, pp.301-320].

². A. W. Rawls, "The Interaction Order *sui generis* : Goffman's Contribution to Social Theory", *Sociological Theory*, 5 (3), 1987.

³. "Au cœur même de la vie interactionnelle se trouve la relation cognitive que nous entretenons avec ceux qui sont présents devant nous, sans laquelle nos activités, comportementales ou verbales, ne pourraient pas s'organiser de façon compréhensible. Et bien que cette relation cognitive se modifie durant un contact social, et que cela arrive de façon systématique, la relation est elle-même extra-situationnelle, consistant dans l'information que deux personnes possèdent au sujet de l'information que chacun d'eux a au sujet du monde, et de l'information qu'ils ont (ou n'ont pas) au sujet de la possession de cette information", E. Goffman, "The Interaction Order", *American Sociological Review*, 48 (1), 1983, p.4.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

explication des structures invariantes de l'action et une description des charmes et des mystères de l'ordinaire du commerce social. Mais ces difficultés ne sont pas de pures antinomies : s'efforcer de maintenir le lien entre labilité et dureté de l'interaction, c'est placer l'analyse au cœur vivant de la tension qui habite le projet de ceux qui, de Durkheim à Descombes, tiennent que la contrainte est la condition de possibilité de la liberté et affirment que l'individu agit de façon autonome même si ses conduites sont hétéronomes.

Je vais respecter cette tension, qui donne sa force à la position de Goffman, sans chercher à la réduire. J'exposerai d'abord les thèses de Goffman sur l'ordre de l'interaction - sa théorie des rôles et de la situation - et présenterai ensuite sa théorie de l'expérience, dont on peut dire qu'elle décrit ce qu'on peut nommer les structures formelles de l'appréhension des univers mouvants de l'action. Une dernière précaution : il ne faut jamais oublier que lorsque Goffman constate qu'il est nécessaire de débarrasser le vocabulaire sociologique de la notion de sujet (ou celle de *self*), la position qu'il défend est méthodologique et pas ontologique. Il n'entend pas se prononcer sur la réalité du sujet, sur sa nature ou sur ses propriétés, mais prendre acte du fait que l'analyse sociologique n'a pas besoin de cette notion pour remplir sa tâche, plus même : qu'elle la remplirait mieux si elle s'en passait totalement.

1. L'ordre de l'interaction

Dans *The Presentation of Self in Everyday Life*⁴, Goffman rompt avec les explications fonctionnalistes en vigueur dans la sociologie américaine de son temps. Au lieu de rapporter les formes que prend l'action en commun à des positions que les individus occupent dans la structure sociale, il analyse les techniques de gestion de l'impression (*management impression*) que l'individu doit mettre en œuvre dans la représentation d'un rôle. Pour lui, le problème est moins de rendre compte des dispositions - sociales ou psychologiques - de celui qui joue les rôles qu'il doit remplir que de décrire la façon dont est évaluée, dans une situation, la réception de la représentation (c'est-à-dire celle de son action).

Ce phénomène devient vite déterminant dans les analyses de Goffman : dans la mesure où celui qui tient un rôle dispose rarement de preuves ostensibles lui signifiant la réussite ou l'échec de l'impression qu'il cherche à produire sur autrui, il doit constamment apprécier l'impact de sa représentation d'un rôle en relevant, dans les réactions d'autrui, les indications lui permettant de continuer à agir dans le sentiment de le faire correctement. Autrement dit, les techniques de gestion de l'impression dépendent de ce qu'on nomme, en employant un vocabulaire qui n'est pas celui de Goffman, des techniques épistémiques d'objectivation et de conceptualisation des objets et événements constituant un environnement d'action. Tel est, en tout cas, le mouvement qu'on découvre dans l'œuvre de Goffman : abandonner peu à peu l'analyse de questions substantielles et des entités "réelles" pour se consacrer aux procédures mises en œuvre pour appréhender ces questions et ces entités et guider son action en fonction de cette appréhension.

A quoi cela mène-t-il dans le cadre de cet exposé ? A ceci : je vais d'abord essayer de rendre compte de la manière dont Goffman a conçu cette entité qu'on nomme le sujet (ou le *self*) avant de renoncer totalement à s'en servir. Puis je présenterai la conception externaliste dont on peut créditer Goffman à propos de trois attributs d'humanité qui sont généralement tenus pour caractériser un sujet : la rationalité morale, la responsabilité et l'intention. Cette

⁴. E. Goffman, *The Presentation of Self in Everyday Life*, Penguin, Harmondsworth, 1969 [1956].

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

conception externaliste affirme que ces attributs ne sont pas le fait d'un for intérieur ou le reflet d'un être profond : elle reconnaît qu'ils sont attribués en usant de critères d'identification et d'évaluation fournis par la situation dans laquelle cette attribution advient.

Bref, si la démarche réaliste (c'est-à-dire holiste et dynamique) de Goffman s'oppose à celle des interactionnismes symbolique et constructiviste, c'est parce qu'elle admet qu'il est vain de vouloir rendre compte de la coordination de l'action en décrivant l'activité déployée par les individus pour parvenir à un accord sur "ce qui se passe", dans la mesure où cet accord pré-existe et est même la condition de possibilité de tout engagement dans l'interaction. Pour lui, cet accord est contenu dans la situation. Pour comprendre cette proposition, il faut rappeler l'esprit de la théorie des rôles de Goffman.

Multiplicité et simultanéité des identités sociales

Si la notion de rôle se trouve en germe dans les œuvres de Pareto et de Weber, et apparaît dans la psychologie sociale de Mead, c'est Linton⁵ qui en donne la première définition sociologique, en établissant une distinction restée célèbre entre statut et rôle. Pour lui, la première de ces notions doit être réservée à l'ensemble des droits et devoirs attachés de façon structurelle à une position institutionnalisée dans un système social ; et la seconde, désigner le type de conduite que devrait tenir l'individu qui met ces droits et devoirs en application. Cette distinction, et le principe de la complémentarité entre ces deux notions, sont devenus des éléments classiques de la théorie sociologique de l'action. Il faut constater que, dans cette perspective, le problème de l'être profond de l'individu - celle du Self - est tout simplement ignoré.

Pour Nadel⁶, le partage entre statut et rôle se heurte à une première difficulté : aucune règle de méthode n'indique précisément comment opérer une séparation nette entre ces deux notions. Ainsi, être médecin est un statut lorsqu'on considère la position tenue dans la hiérarchie sociale, mais un rôle lorsqu'on envisage les prescriptions liées à une occupation professionnelle. Nadel propose donc de réserver la notion de rôle pour qualifier une *classe* d'individus, constituée à partir d'une liste d'attributs et de caractéristiques définis. Il laisse de côté une question que des sociologues pourraient tenir pour déterminante : d'où provient cette liste ? Il prend simplement acte du fait que ces classes d'individus existent et possèdent une certaine permanence dans le temps. Nadel s'intéresse à un tout autre problème : toute action exige-t-elle de celui qui la réalise qu'il endosse un rôle ? Il en vient ainsi à affirmer qu'une classe de conduites (rouler à bicyclette, manger ou lire un livre) ne renvoie à un rôle que lorsque ceux qui la manifestent sont appréhendés sous l'angle de l'exercice institutionnalisé de cette conduite (coureur cycliste, critique gastronomique ou employé d'une maison d'édition). Nadel pose donc qu'un rôle se définit par les obligations qui lui sont attachées et qui procèdent directement de la structure d'une activité socialement organisée. Autrement dit, tenir un rôle, c'est respecter un ensemble de principes et de maximes qui devrait normalement garantir qu'une conduite individuelle s'inscrive de façon appropriée dans une suite d'échanges qui présente les apparences de la fluidité.

Dans sa théorie de l'interaction, Goffman clarifie l'usage de la notion de rôle, en la décomposant en ses trois dimensions constitutives : son versant normatif, son versant typique,

⁵. R. Linton, *The Study of Man*, New York, Appleton Century, 1936.

⁶. S. Nadel, *The Theory of Social Structure*, London, Cohen & West, 1957 [trad. fr. : *La théorie de la structure sociale*, Paris, Ed. de Minuit, 1970).

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

et son interprétation. Le versant normatif du rôle est défini par les règles de conduite idéales qu'un individu devrait respecter pour assurer la fonction qu'un rôle particulier est censé remplir. Son aspect typique rapporte aux attributs et qualités qui sont couramment associés à la personne qui remplit tel ou tel rôle sans qu'ils n'entrent dans sa définition officielle : ainsi, un policier devrait avoir du sang-froid, connaître et appliquer la loi, être poli et intègre; et un médecin, s'exprimer de façon élégante, avoir de bonnes manières, manifester sa connaissance médicale, rédiger des ordonnances. La troisième dimension du rôle, l'interprétation, rapporte plus directement à l'interaction au cours de laquelle un individu tient la place qui lui y échoit, en s'évertuant à ne déroger ni aux normes idéales, ni à celles relevant des conceptions typiques.

Cette décomposition se résume en trois propositions : 1) une partie essentielle du rôle (son aspect typique et l'interprétation) échappe à une codification stricte de la conduite à adopter : celui qui occupe une certaine place dans l'interaction doit se conformer à ce qu'il croit être les attentes d'autrui à l'égard du rôle qu'il remplit ; 2) le rôle a une nature nécessairement pratique, car c'est toujours dans le cadre d'un "système d'activité située" qu'il prend réalité dans l'interprétation particulière qui en est donnée ; 3) le rôle existe indépendamment de l'individu qui vient le remplir et l'interpréter. Ces trois propositions soutiennent une conception de l'identité qui écarte toute tentation essentialiste, puisqu'elle conduit à tenir que

"... en jouant un rôle, l'individu doit prendre garde au fait que l'impression qu'il donne de lui dans la situation soit compatible avec les qualités personnelles appropriées au rôle qui lui est imputé... Ces qualités personnelles... forment une idée du moi (*self-image*) à l'usage de celui qui endosse un rôle et donnent un fondement à l'idée que ses associés de rôle (*role others*) auront de lui. Ainsi, une identité (*self*) attend-elle virtuellement l'individu qui vient occuper une position; il n'a qu'à se soumettre aux pressions exercées sur lui pour assumer un moi prêt-à-porter (*ready-made me*)"⁷

Il y a là une difficulté cependant. Pour Goffman, l'individu est à la fois chacun des rôles qu'il doit interpréter et celui qui dispose des capacités requises pour accomplir les représentations exigées. Cette division ruine l'idée d'identité. Car si toute conduite individuelle s'accomplit sous le couvert d'un rôle, on peut être fondé à se demander quelle est la nature de l'entité qui endosse successivement tous ces rôles sans jamais être aucun d'eux. Cette interrogation est devenue un problème répertorié, souvent discuté, et toujours ouvert : celui de la multiplicité des rôles. Dans *Role Distance*, Goffman y apporte une ingénieuse solution⁸.

Comme son titre le laisse supposer, ce long article s'intéresse à un phénomène : la distance qu'un individu peut manifester vis-à-vis des exigences du rôle qu'il occupe. Son analyse part d'un principe : montrer sa "distance au rôle" est une activité qui se réalise de façon ostensible et compréhensible. Pour étayer sa démonstration, Goffman décrit le travail d'une équipe chirurgicale, en examinant essentiellement les procédés utilisés par le chirurgien pour "faire passer", aux yeux des subordonnés qui l'assistent, ses écarts à la déontologie et à l'ordre courant des choses qui devrait prévaloir dans un bloc opératoire au cours d'une intervention. Ses manifestations de dépit, d'ironie, de plaisanterie, de familiarité, ou d'auto-critique, dont Goffman observe qu'elles accompagnent le déroulement de l'opération, font ostensiblement valoir que, sous l'impersonnalité de la représentation du rôle de chirurgien, se trouve une somme d'autres facettes de sa personnalité. La conclusion que Goffman tire de son analyse

⁷. Je reprends ici des éléments publiés dans A. Ogien, *Sociologie de la déviance*, Paris, A. Colin, 1999.

⁸. E. Goffman, "Role Distance", dans *Encounters*, Indianapolis, Bobbs Merrill, 1961.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

peut paraître paradoxale : il affirme que l'identité n'est pas une propriété attachée à l'être humain, une somme de dispositions singulière se manifestant dans l'action, mais une "expression", c'est-à-dire un effet de communication qui, pour être reconnu, doit obéir à certains principes d'intelligibilité. L'identité ne serait donc pas au fondement des conduites individuelles, mais, tout au contraire, le produit de procédures réglées et mises en œuvre de façon rationnelle. Proposition qui permet à Goffman de contester la prétention, à ses yeux extravagante, de la psychologie à expliquer les conduites individuelles, puisque, à l'en croire,

"lorsqu'un individu abandonne une identité située (*situated self*), il ne se retire pas dans un quelconque monde psychologique privé; mais agit plutôt sous le couvert d'une autre identité sociale disponible. La liberté prise à l'égard d'une identité située l'est en raison de contraintes tout aussi sociales que les premières"⁹

Ainsi, le problème de la multiplicité des rôles serait-il mal posé tant qu'on considère le rôle comme un aspect de l'identité de celui qui en est l'interprète. C'est que, selon Goffman, un même individu peut être décrit de mille manières différentes à la fois et au même moment; et l'enquête empirique atteste qu'il lui est en effet possible de passer de l'une à l'autre de ses facettes dans le cours d'une même interaction, à la seule condition que ce passage ne remette pas en cause le rôle central qu'il occupe dans une activité située. Cette particularité conduit Goffman à substituer, à la thèse de la multiplicité des rôles, celle de la **simultanéité des identités**. Pour reprendre l'exemple qu'il donne : tout en effectuant l'acte chirurgical qu'il est le seul à pouvoir pratiquer dans les règles de l'art, un chirurgien peut également montrer qu'il est un humain parmi d'autres, en exprimant des sentiments de dégoût et de lassitude ; un homme, en faisant des allusions sexuelles à une infirmière ; un gestionnaire avisé, en veillant à ce que l'équipe ne gaspille pas les compresses et les lots sanguins ; un patron efficace, en enseignant les gestes chirurgicaux à un jeune assistant ; et bien d'autres choses encore, comme être un membre d'Alcooliques Anonymes, en prouvant qu'il peut toujours opérer puisqu'il sait résister à l'envie de boire un verre sans être pris de tremblements.

En somme, pour Goffman, s'il était possible d'isoler une entité qui aurait les allures de l'identité d'un individu - un *self* ou un sujet - , elle devrait être envisagée comme la totalité des engagements qui s'accumulent et se stratifient au long d'une existence, sans s'exclure ni s'annuler jamais. Et, de ce point de vue, questionner le rapport entre rôle et identité est illogique, puisque celle-ci ne possède que deux formes d'expression : le rôle, ou les pratiques de distance au rôle. Il peut donc affirmer que :

" les diverses identifications auxquelles il doit répondre ne sont pas créées par l'individu, mais prélevées parmi celles que la société lui concède. Et s'il se libère d'un groupe, ce n'est pas pour être libre, mais parce qu'une autre contrainte pèse sur lui. Tout en participant activement à un système d'activité, il demeure engagé dans d'autres matières, d'autres relations, des systèmes d'activité multi-situés, à respecter des normes de conduite qui se retrouvent dans plusieurs systèmes d'activité particuliers."¹⁰

La conception de Goffman paraît décomposer le sujet au point de donner l'impression de le dissoudre entièrement puisqu'elle admet que nulle action ne saurait se concevoir, se mener et se comprendre si elle ne se référait à l'accomplissement d'un rôle, d'avant ou d'arrière-plan. D'où sa conclusion :

⁹. *Id.*, p.120.

¹⁰. *Id.*, p.139.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

“Le concept de distance au rôle aide à contrer cette touchante inclination qui consiste à vouloir mettre une partie du monde à l’abri de la sociologie. Or, si un individu veut établir qu’il est un "brave type" ou, au contraire, quelqu’un de moins humain qu’il ne devrait l’être, c’est en employant la distance au rôle, ou en renonçant à le faire, qu’il peut y parvenir. C’est précisément dans les manifestations de distance au rôle que le style personnel d’un individu se découvre.”¹¹

Les analyses de Goffman à propos de la notion de rôle invitent à renoncer à tout point de vue essentialiste sur le détenteur d’un rôle, et recommandent de le tenir pour un individu qui maîtrise une pluralité de registres d’interprétation de l’action. Il faut dire que cette position n’a pas toujours été la sienne.

Résistance de la notion d’identité

Dans *Stigmaté*, Goffman pose que tout membre d’une société est doté d’une *identité sociale* : une série de signes extérieurs définissent généralement le rang que lui confère la structure sociale, et fixe a priori le type de rapport dans lequel il s’agit de s’engager avec lui. Il ajoute, cependant, que cette identité sociale possède deux dimensions : l’une, qu’il nomme virtuelle, est celle qu’autrui impute à un inconnu sur la base de son apparence; l’autre, qu’il nomme réelle, est constituée des éléments de statut et de caractère dont on pourrait montrer qu’ils sont de vraies propriétés de l’individu. Cette différence est cruciale : elle permet de supposer qu’une identité sociale réelle est toujours susceptible de receler des caractéristiques qui peuvent éventuellement devenir des éléments d’une identité sociale virtuelle et finir par contaminer totalement l’identité sociale d’un individu. C’est pourquoi Goffman avance une proposition : tout attribut personnel dont la présence suscite, dans l’esprit de celui qui le relève, un doute à propos de l’adéquation entre les identités sociales virtuelle et réelle d’un interlocuteur est un *stigmaté*. Cette notion répond donc à définition précise :

“... dans tous les cas de stigmaté [...], on retrouve les mêmes traits sociologiques : un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des rapports sociaux ordinaires possède une caractéristique telle qu’elle peut s’imposer à l’attention de ceux d’entre nous qui le rencontrent, et nous détourner de lui, détruisant ainsi les droits qu’il a vis-à-vis de nous du fait de ses autres attributs. Il possède un stigmaté, une différence fâcheuse d’avec ce à quoi nous nous attendions.”¹²

Or, parmi toutes les “différences fâcheuses” qui détrompent subitement les attentes ordinaires, il en est de deux sortes : celles qui ne peuvent être aisément dissimulées (différences physiques, couleur de peau, déficience verbale, etc.) et celles qui peuvent l’être et que seule la personne qui s’en sait ou s’en pense affligé connaît et peut chercher à cacher (alcoolisme, toxicomanie, maladie mentale, passé judiciaire, défaut moral ou physique, déficience honteuse, etc.). Si la possession d’un stigmaté visible fait de l’individu un être discrédité, celle d’un stigmaté secret rend l’individu discréditable. Et puisqu’il est sensé d’admettre que les humains se rangent dans l’une ou l’autre de ces deux classes, il est possible de postuler que tout un chacun sait comment gérer un écart entre ses identités sociales virtuelle et réelle, c’est-à-dire à mettre en œuvre ce que Goffman nomme des “stratégies de contrôle de l’information sociale”. Le gros des analyses présentées dans *Stigmaté* décrit les stratégies déployées par les discrédités. Mais son programme ne se limite pas à envisager le stigmaté du point de vue du discrédité.

¹¹. *Id.*, p.152.

¹². E. Goffman, *Stigmaté*, Paris, Ed. de Minuit, 1975 [1964], p.15.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

Comment approcher les stratégies de contrôle de l'information sociale mises en œuvre par l'individu discréditable? Goffman suggère d'envisager le stigmaté comme un certain type de relation entre un attribut et un stéréotype. De son point de vue, une caractéristique personnelle (marque physique, trait de caractère, détail de vêture, fragment d'attitude, forme d'expression verbale, etc.) ne prend valeur de stigmaté que dans la mesure où elle ne figure pas sur la liste convenue des attributs généralement attachés à une identité sociale pré-définie. Si un stéréotype de femme donne l'habitude de penser qu'elle est incapable de violence et naturellement rétive à exercer un commandement, il faudra un certain temps pour comprendre qu'une personne de sexe féminin portant ostensiblement un revolver sous l'aisselle est inspecteur de police ; ou si la liste des attributs qui définit le stéréotype du curé contient l'austérité, la raideur et la continence, on hésitera à tenir un homme dansant le rock à une fête de village pour le curé de la paroisse, sauf si on a remarqué la croix qu'il porte au revers du veston.

En théorie, tout attribut peut devenir un stigmaté et la transmutation d'un attribut en stigmaté est une éventualité dont n'importe qui peut être menacé dans le cours d'une interaction en face à face. Ce postulat conduit Goffman à affirmer que

“le maniement du stigmaté constitue un trait général de la société, un procédé à l'œuvre partout où prévalent des normes d'identité. Il reste identique à lui-même, qu'il s'agisse d'une déviation majeure du type traditionnellement défini comme stigmaté, ou d'un écart dérisoire dont on a honte d'avoir honte. Il est par conséquent permis de soupçonner que le rôle du normal et du stigmaté appartiennent au même complexe : deux coupons d'une même étoffe.”¹³

Ainsi, posséder un stigmaté n'est pas une condition suffisante pour produire une ostracisation : c'est le type de rapport social dans lequel le stigmaté est pris qui peut conduire à ce qu'il soit appréhendé comme une personne qu'il convient de traiter de façon spécifique. En somme, Goffman sépare deux moments distincts du même processus : 1) le fait de posséder un attribut qui porte à être discrédité ou discréditable, et 2) le jugement porté sur cet attribut qui conduit, éventuellement, un individu à être défini comme anormal.

“Le normal et le stigmaté ne sont pas des personnes mais des points de vue. Ces points de vue sont socialement produits lors des contacts mixtes, en vertu des normes insatisfaites qui influent sur la rencontre. Certes, un individu peut se voir contraint à jouer le rôle du stigmaté dans la plupart des situations sociales, il est naturel de parler de lui comme d'une personne stigmatée que son sort oppose aux normaux. Mais ces attributs stigmatisants qu'il possède ne déterminent en rien la nature des deux rôles : il ne font que définir la fréquence avec laquelle il doit jouer l'un ou l'autre.”¹⁴

Mais l'usage de la notion d'identité prête toujours aux malentendus. Et, malgré les innombrables précautions qu'il prend, Goffman n'y échappe pas. En témoigne la définition qu'il donne de la notion de biographie.

“On peut donc considérer un individu comme le point de départ d'une distribution de personnes qui, ou bien savent quelque chose de lui, ou bien le connaissent personnellement, et qui ont toutes plus ou moins de renseignements sur lui. Et quoique la ronde journalière d'un individu le mette habituellement en contact avec des gens qui le connaissent de façons différentes, il convient de répéter que ces différences ne sont d'ordinaire pas incompatibles : un certain type de structure biographique unique se maintient toujours [...] Je pose donc l'hypothèse que les rencontres apparemment fortuites de la vie quotidienne

¹³. *Id.*, p.153.

¹⁴. *Id.*, p.161.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

constituent néanmoins un certain type de structure, qui retient l'individu à une biographie unique, cela en dépit de la multiplicité de «moi» que la ségrégation des rôles et des publics lui permet d'assumer.”¹⁵

Le postulat de l'unicité de la biographie appelle une conception de l'identité comme contenu substantiel indéfectiblement attaché à une personne et déterminant la nature de ses conduites. Or, si telle était la position de Goffman, il se mettrait en contradiction avec lui-même : ne pose-t-il pas que les écarts entre attributs et stéréotype se manifestent toujours dans l'accomplissement d'un rôle? De ce point de vue, ces écarts affectent moins l'identité de la personne que les apparences sous lesquelles elle se présente dans l'action. Goffman en déduit donc que l'identité (ou l'idée d'un sujet) est une notion inutile. Mais on constate que cette notion fait encore retour dans *Asiles*. Les études qu'on y trouve confirment que la maladie mentale n'est pas une condition inhérente à la personne, mais résulte de l'attribution plus ou moins contingente d'une identité sociale à un individu. Sa notion de carrière morale met l'accent sur la dimension épistémique (et pas cognitive) de la notion de *self*.

“La carrière morale, par conséquent le moi de chacun, s'élabore dans les limites d'un système institutionnel, que ce soit un établissement social, comme un hôpital psychiatrique, ou un complexe de relations personnelles et professionnelles. Le moi semble ainsi résider dans les dispositions d'un système social donné, à l'usage des membres de ce système. En ce sens, le moi n'est pas la propriété de la personne à qui il est attribué mais relève plutôt du type de contrôle social exercé sur l'individu par lui-même et ceux qui l'entourent.”¹⁶

On peut arrêter ici la présentation des embarras dans lesquels l'usage de la notion plonge la sociologue, et revenir à la solution radicale que Goffman propose d'y apporter. Pour résumer la thèse de la simultanéité des identités multiples qu'il expose dans *Role Distance*, on peut dégager les quatre principes d'analyse que Goffman dégage :

- 1) le rôle est un ensemble de contraintes formulées sous forme de règles (instructions, principes, maximes - des conventions dirait d'autres auteurs) qu'il s'agit d'apprendre et d'appliquer si on entend le remplir de façon correcte en contexte ;
- 2) la maîtrise de ces règles n'est pas un dressage ou une intériorisation : c'est une connaissance pratique ; et cette connaissance est également celle des règles qui valent pour les rôles concurrents ou complémentaires qui leur sont typiquement associés (par exemple, être patient c'est aussi savoir ce qu'être médecin doit être) ;
- 3) la représentation d'un rôle se réalise toujours sous le regard d'autrui et sous le contrôle des prérogatives normalement dévolues aux autres rôles intervenants dans une circonstance d'action ;
- 4) l'acquisition de la maîtrise de ces règles est également l'apprentissage des usages de l'équivoque et de l'ambiguïté : si un rôle est une “identité sociale” qu'on endosse et qu'on joue, c'est aussi un personnage *auquel* on peut jouer (ce qui permet d'élaborer une théorie de la tromperie¹⁷).

Et le recours à ces quatre principes permet de se débarrasser de la notion de sujet, en orientant l'analyse vers les procédures d'objectivation et de conceptualisation nécessairement engagées dans l'action individuelle. Le point crucial est ici le suivant : considérer l'individu dans sa présence effective dans la temporalité du monde, c'est-à-dire, pour reprendre les

¹⁵. *Id.*, p.90-91.

¹⁶. E. Goffman, *Asiles*, Paris, Ed. de Minuit, 1968 [1961], p.224.

¹⁷. Cf. A. Ogien, “La décomposition du sujet”, dans *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Ed. de Minuit, 1989, p.100-109.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

termes de Descombes¹⁸, comme agent de son action et pas comme le reflet d'une intériorité ineffable et inaccessible. Pour doter cette affirmation de son contenu sociologique, on peut se servir de l'articulation que Goffman cherche à élaborer entre théorie des rôles et de la situation. Ce que je vais le faire en présentant la façon dont il conçoit les notions de rationalité morale, de responsabilité et d'intention.

2. Une conception externaliste des attributs de l'humain

Le Self comme contrainte de rationalité

Pour Goffman, l'ordre de l'interaction est une structure de contraintes. A. Rawls a isolé une dimension première de cet ordre : le fait que la ritualisation du *self* - qu'elle résume par l'idée de "moi de représentation" (*the presentational self*) - impose le recours à des principes de rationalité morale. Son analyse repose sur une lecture des *Rites d'interaction*¹⁹, où Goffman fait du Moi (*face*) un objet rituel. Elle traduit cette position en une maxime : "La société est organisée sur le principe qui chaque individu qui possède certaines caractéristiques sociales dispose du droit moral d'attendre des autres qu'ils l'apprécient et se comportent vis-à-vis de lui comme lui même le fait avec eux." Elle en tire quatre propositions : 1) il existe un régime de contraintes inhérentes à la réciprocité des relations entre individus ; 2) ces contraintes peuvent entrer en contradiction avec celles qu'impose la structure sociale globale ; 3) un ordre et un univers de significations existent dès lors que des individus agissent en commun ; 4) le fait que des individus doivent s'engager à respecter les règles de base de l'interaction est un impératif moral pas structurel. C'est de ces quatre propositions que Rawls tire la conclusion que l'ordre de l'interaction est *sui generis* au sens où il est indépendant à la fois de la structure sociale et des individus.

Ce qui revient à dire que les principes de la rationalité morale - qui sont essentiellement ceux qui fondent la réciprocité - sont immanents aux pratiques qui actualisent le respect d'autrui et qui sont régulièrement mises en œuvre dans les interactions qui constituent la vie quotidienne. Voilà pourquoi Rawls affirme que

"Le fait que, pour exister, un *self* doive être représenté impose des contraintes à l'ordre de l'interaction, sa forme, et les conduites de ses participants. Indépendamment de la classe, des rôles organisationnels, ou des structures institutionnelles formelles, les individus en interaction sont tenus de respecter des obligations liées aux besoins du *self* tel qu'il est publiquement représenté dans l'interaction. Le *self* n'est donc pas le point de départ ontologique d'une théorie de l'ordre social. Pour Goffman, elle est un produit qui dépend d'un ordre de représentation qui constitue la première contrainte des situations de co-présence."²⁰

En prenant au sérieux le fait que ce qu'un individu est ne se découvre, de façon partielle et éphémère, que dans la représentation d'un rôle, Goffman opère une sorte d'inversion analytique : ce qu'il faudrait tenir pour l'élément déterminant de l'action est le jugement que l'individu porte sur les réactions d'autrui plus que sur sa propre activité. Bref, il agit en

¹⁸. V. Descombes, *Le complément de sujet*, Paris, Gallimard, 2004.

¹⁹. E. Goffman, *Les rites d'interaction*, Paris, Ed. de Minuit, 1974 [1967].

²⁰. A. W. Rawls, *art. cit.*, p.139.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

fonction de ce qu'il croit être la définition que son interlocuteur semble avoir de ce qui il devrait être et de ce qu'il devrait faire en raison de cette appréhension. On se trouve ici dans la perspective réflexive (au sens optique du terme : se voir à partir de l'image qu'autrui semble réfléchir de vous-même) proposée par Sartre ou Misrahi²¹. Ou dans une sociologie à la deuxième personne : c'est le Tu qui importe dans la définition des agissements plutôt que le Je d'un sujet invariable ou le Il du positiviste²². Mais comment se forme pareil jugement ?

On peut dire qu'une part essentielle de l'œuvre de Goffman a consisté à apporter une réponse sensée à cette question, en s'attachant à décrire, de plus en plus finement, le caractère structurant de la situation. C'est dans ce mouvement qu'il a développé une conception externaliste de ces deux attributs de l'humain que sont la responsabilité et l'intention.

La responsabilité

Dans *Les relations en public*, Goffman analyse la manière dont l'évaluation de la réception d'une représentation se réalise sur la base de maigres indices qu'un individu est en mesure d'appréhender comme des marques d'assentiment ou de rejet lui permettant de continuer à agir dans le sentiment de le faire en respectant les exigences censées être contenues dans le rôle qu'il tient. Cette évaluation est un phénomène public, c'est-à-dire qu'elle ne se réalise pas dans les profondeurs de l'intériorité mais s'accomplit directement dans les échanges. Autrement dit, comprendre les agissements d'un individu est une activité qui dépend d'un jugement pratique et en perpétuelle révision qui établit un certain type de rapport entre un geste ou un énoncé et la personne de celui qui le produit. Et Goffman précise que ce qui est en cause dans ce jugement n'est pas l'identité de l'individu : c'est uniquement ce qu'il nomme sa responsabilité morale, c'est-à-dire la "relation générale [qu'il] entretient à une règle donnée". Les critères de cette responsabilité sont donc extérieurs aux individus : ils proviennent des manières de faire que chacun devrait normalement adopter et qui servent de modèle de conformité à partir duquel il est possible d'apprécier la conduite d'une personne.

Dans l'acception retenue par Goffman, la notion de responsabilité qualifie donc l'ensemble des obligations dont tout un chacun peut estimer, à bon droit et *a priori*, que son interlocuteur à l'intention et la capacité de les respecter. Elle n'en appelle donc pas à la notion de volonté ou de motivation, mais désigne uniquement la présupposition socialement fondée, et empiriquement attestée, que celui qui agit oriente son action en se référant à des contraintes auxquelles il ne pourrait se soustraire. En ce sens, la responsabilité est une propriété dont les autres sont seuls juges, qui est socialement attribuée à l'individu par autrui²³. Et Goffman ajoute que cette attribution est une opération incessante et inéluctable. En ce sens,

"[...] il est nécessaire de soulever la question de la responsabilité si l'on entend considérer la signification que l'entourage impute aux actions d'un individu, et en dépit du fait que les sociologues ont généralement laissé aux légistes et aux théologiens des considérations qui demandent de traiter de matières aussi profondément douteuses que la cause, la volonté et l'intention. Nous le verrons, il est nécessaire de soulever la question de la responsabilité pour les actes mineurs comme pour les actions magistrales, car si

²¹. R. Misrahi, *La condition réflexive de l'homme juif*, Paris, Julliard (coll. : Les Temps modernes), 1963.

²². On peut dire que cette "sociologie à la deuxième personne" est la marque de l'interactionnisme réaliste : le nous (le système normatif d'un groupe) s'y présente sous la forme que le partenaire d'interaction (le Tu) est, du point de vue de celui qui agit, censé respecter .

²³. A. Blum & P. McHugh, "The Social Ascription of Motives", *American Sociological Review*, 36 (1), 1971.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

l'on ne sait pas comment les personnes impliquées dans un acte en attribuent la responsabilité, on ne peut pas savoir, en dernière analyse, ce qui s'est réellement passé." ²⁴

Goffman illustre ce parti-pris théorique en examinant deux cas d'infraction. Le premier est celui du chasseur qui abat un daim, en dehors de la saison, sous le regard d'un garde-chasse. Essayant d'expliquer comment se produit l'identification de cet événement, Goffman établit une distinction entre l'exécution d'un acte (tirer sur un animal), l'expression de cette exécution (les détails matériels qui permettent à l'observateur de dire qu'un coup de fusil a été tiré et qu'une bête est morte et les interprétations auxquelles ces détails donnent lieu) et les communications à propos de l'acte et de son interprétation (les descriptions de la conduite du chasseur, en particulier celles proposées devant le tribunal sanctionnant l'infraction). Cette distinction lui permet d'affirmer que l'interprétation qui transforme un acte en infraction est un processus respectant des conventions qui imposent leurs exigences et limitent la fluctuation des différentes descriptions que l'on peut en faire. Ainsi, pour affirmer que le chasseur s'est livré à un acte de délinquance, la seule conjonction de l'article de loi interdisant la chasse, du coup de fusil et de la mort du daim n'est-elle pas suffisante.

"Si l'on peut montrer qu'il a tiré pour se défendre, ou qu'il pensait honnêtement ne rien faire d'autre qu'essayer son nouveau viseur télescopique, cela peut constituer un cas où, malgré les apparences, il n'y a pas eu de délit de chasse. Bref, la loi s'intéresse à l'attitude de l'offenseur envers la règle qu'il semble avoir enfreinte et à la conjonction des motifs et des conséquences, non pas seulement au résultat final. Il faut donc considérer la *situation* de l'offenseur, le monde où il se trouve; et on le fait, implicitement sinon explicitement." ²⁵

La place déterminante que tient la situation dans l'interprétation d'une conduite est illustrée par le second cas : celui du chauffeur qui brûle un feu rouge. Comment savoir si cet acte est une infraction caractérisée au code de la route ? Goffman dresse une liste non exhaustive de vingt-quatre raisons permettant au conducteur de justifier son écart à la norme. Parmi ces raisons : le fait que sa femme était en train d'accoucher sur la banquette arrière, qu'il était pris en otage par un gangster lui intimant l'ordre de passer malgré le feu, qu'un policier en faction lui a fait signe de passer, qu'il est un inspecteur chargé de vérifier la vigilance des agents de la circulation, qu'il voulait dégager la voie pour laisser passer une ambulance. Goffman en conclut donc que la définition d'un "fait" objectif est nécessairement aussi variable que le rapport que l'individu entretient à la règle.

Ce que Goffman nomme les "échanges réparateurs", c'est la production d'un commentaire explicatif à propos de ce qu'un individu a voulu faire. Ce type d'échanges regroupe trois genres : deux se déroulent *a posteriori* (les justifications et les excuses), un *a priori* (les prières, ou les permissions demandées de faire une chose qui risque de déranger l'entourage). Mais ce que ces échanges mettent en évidence est le fait que tous les interlocuteurs concernés partagent une même notion de responsabilité morale de l'individu.

"L'offenseur a pour tâche de montrer que l'offense commise n'exprime pas justement son attitude envers la règle enfreinte, ou, dans le cas contraire, qu'il a changé cette attitude. Il doit montrer que, quels qu'aient été les événements antérieurs, sa relation à la règle est désormais correcte, révérencieuse; *or il s'agit bien là d'indiquer une relation et non de compenser une perte.*" ²⁶

²⁴ E. Goffman, *Les relations en public*, Paris, Ed. de Minuit, 1973 [1971], p.103-104.

²⁵ *Id.*, p.107.

²⁶ *Id.*, p.121.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

Les trois étapes du raisonnement de Goffman sont donc les suivantes : 1) la simple observation d'un acte n'établit pas la nature d'une conduite ; 2) l'interprétation de toute action recouvre un jugement de responsabilité ; 3) une partie essentielle des critères à l'aide desquels se forme ce jugement proviennent de la situation dans laquelle l'action s'inscrit.

L'intention

L'usage de la notion d'intention renvoie, en sociologie, à un problème de coordination de l'action : comment un individu comprend-il les intentions d'autrui pour y ajuster sa réponse lorsque celles-ci ne sont pas explicitement formulées dans le cours d'action ? Ce problème peut se résoudre sans considérer l'intention comme expression d'une subjectivité qui peut être tenue pour la cause d'une conduite individuelle. Il est même plus avisé, pour Goffman, de l'envisager comme une justification donnée à une action déjà réalisée.

Cette conception de l'intention comme justification n'est pas propre à la sociologie. Elle est également celle d'une philosophe wittgensteinienne, G.E.M. Anscombe²⁷, pour laquelle il est impossible d'isoler une intention de l'action qui la manifeste ; et c'est parce que la connaissance pratique permet de reconnaître les actions qu'il est possible de rapporter une conduite à ce qu'on a coutume de nommer une intention. Le sociologue adopte une position un peu analogue lorsqu'il défend l'idée que l'action en cours exprime directement l'intention. Une manière de prolonger cette idée consiste à appréhender l'intention comme un problème d'attribution. Une question se pose à ce point : comment la justification d'une conduite (c'est-à-dire l'invocation d'une intention) pourrait-elle être comprise de « la même » manière (ou de façon suffisamment identique) par deux individus ? A cette question, Weber apporte une première réponse : la capacité à déchiffrer les raisons des conduites individuelles tient à ce que les intentions qu'elles risquent d'exprimer possèdent une dimension collective. Pour lui, l'attribution d'une intention (ou de ce qu'il nomme le "motif") répond à des formes d'inférence dont on peut penser qu'elles sont communes à tous les partenaires d'une relation sociale, pour autant qu'ils entendent assurer l'intelligibilité et la rationalité de l'action à laquelle ils participent. Weber admet ainsi que ce qui permet à chacun des membres d'un même groupe social de comprendre les intentions d'autrui est la croyance en la légitimité d'un système des normes en vigueur dans ce groupe que la socialisation provoque. De ce point de vue, l'intention est dotée d'une nouvelle caractéristique : sa typicité, c'est-à-dire qu'elle ne peut être que ce qu'elle devrait être dans une circonstance donnée.

Goffman développe ce modèle externaliste. Pour lui, l'intention n'est rien d'autre qu'un "coup" (un geste, une parole, une réaction) qui prend place dans un type d'activité en commun déterminé, dont la pertinence s'éprouve dans le cours d'action et qui, parce qu'il renvoie à un ensemble enchevêtré de visées, de désirs, de croyances, de projections et d'ajustements, peut changer de contenu à mesure que son objet se métamorphose dans le déroulement aléatoire de l'interaction. On voit tout ce qui sépare cette conception « externaliste » de l'intention de celle, "internaliste", qui en fait une décision individuelle qui se traduit par une constance de comportement visant à réaliser un projet (atteindre une cible, remplir un but ou réaliser une fonction) qui ne change jamais d'objet, et est exécuté, de façon mécanique ou délibérée, par un individu isolé, qui exprime ses "préférences" (ou son identité) en le faisant.

²⁷. G. E. M. Anscombe, *L'intention*, Paris, Gallimard, 2002.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

Dans le modèle externaliste, l'intention est donc *publique* (chacun sait à l'avance ce que quelqu'un peut vouloir faire dans telle ou telle circonstance), *anticipée* (ce qu'il est possible de faire dans une situation donnée est approximativement fixé par le type d'action dans lequel les individus sont pris) et *réflexive* (le but initialement poursuivi peut se transformer totalement au contact des réactions inattendues d'autrui). L'adoption de ce modèle conduit, logiquement, à postuler la mise en œuvre de procédures au moyen desquelles on peut concevoir (pour soi) et attribuer (à autrui) une intention. L'analyse sociologique à la Goffman avance ici une hypothèse : pour reconnaître et assigner une intention, et pour que cela se fasse de façon un tant soit peu similaire pour chacun des partenaires concernés, les individus se servent de critères d'identification permettant de le faire de manière appropriée et acceptable.

Dans la conception externaliste de Goffman, la similitude des critères d'identification de l'intention tient au fait que ceux-ci sont ceux que l'on emploie couramment pour comprendre l'action. Ces critères à la fois extérieurs aux individus et dont l'usage est contraignant se découvrent dans trois registres de "choses sociales" : les rôles (ce que chacun est requis de faire lorsqu'il agit au titre d'une fonction instituée), les situations (ce qu'une circonstance donnée force à faire dans une relation à autrui) et les concepts du langage ordinaire (ce qu'il convient de dire pour rester intelligible)²⁸.

Comment se combinent les théories du rôle et de la situation

Goffman montre que, pour qu'une interaction se déroule de façon satisfaisante, elle doit respecter un premier ordre de contraintes : l'obligation d'honorer les règles de bienséance, d'étiquette, de réciprocité et de "respect de la face" qui assurent la fluidité et la continuité des échanges. Un second ordre de contraintes s'impose : admettre *a priori* la sincérité d'autrui, même si cette présomption de sincérité n'est pas inconditionnelle et que la "plausibilité" des actes accomplis dans l'activité en cours s'éprouve concrètement dans l'action.

Un troisième ordre de contraintes procède de la situation, dont Goffman affirme qu'elle contient une série partiellement définie - et approximativement partagée - de normes, de conduite et de langage qu'il s'agit de mettre en œuvre pour donner un caractère acceptable à l'action. Qu'est-ce donc qu'une situation ? Une sorte d'enveloppe (une "membrane" dit Goffman) qui découpe une partie du monde social et opère à la manière d'un filtre qui sélectionne, parmi toutes les obligations qui pèsent sur les individus, celles qui possèdent une pertinence dans l'ici et le maintenant de l'action. Une situation circonscrit, en d'autres termes, un univers d'intelligibilité relativement défini. En fait, les bornes d'une situation sont éminemment fluctuantes : elles sont fixées par l'opération qui consiste à individualiser une séquence d'action en lui donnant, à l'occasion d'une description, une unité et une cohérence. Une situation peut tout aussi bien être constituée par le fait de traverser un carrefour, d'assister à une cérémonie ou de participer à une manifestation de rue : seuls le nombre et la complexité des contraintes qu'un type de situation fait peser sur les acteurs les distinguent. Ces contraintes sont fichées dans les propriétés matérielles et conceptuelles qui définissent une forme particulière d'activité pratique. Et comme il y a tout lieu de penser que les membres d'un même groupement social ont probablement affaire à une multitude d'activités pratiques identiques, on peut supposer qu'ils partagent, même si ce n'est que de façon très

²⁸. Les derniers travaux de Goffman (réunis dans *Façons de parler*) portent sur cette troisième chose sociale.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

approximative, un large registre de situations ; et qu'ils en connaissent les "contraintes d'acceptabilité" de façon suffisante pour garantir l'adéquation des "coups" qu'ils y jouent.

Pour Goffman, la notion de situation nomme ainsi une forme typique et stabilisée d'environnement organisant *a priori* l'action qui doit, à un moment ou un autre, venir s'y dérouler. Puisqu'elle pré-existe à l'engagement des individus dans une activité sociale et survit à sa cessation, la situation a la nature d'une institution. Autrement dit, elle fournit des critères (disponibles et impersonnels) d'identification et d'attribution de la responsabilité et de l'intention. En somme, lorsque la situation est conçue comme une structure de contraintes, on admet qu'elle exerce un contrôle sur l'expérience, c'est-à-dire sur les modalités de l'appréhension immédiate du monde social ; et les éléments de ce contrôle sont contenus dans cette normalité idéale²⁹ qui définit les formes *a priori* de l'activité pratique et les attentes qu'elle risque de susciter.

Dans ce modèle "externaliste", ce qu'un individu est en mesure de concevoir ne peut excéder les limites d'un possible inscrit *dans* une situation. Et c'est parce que le cadre de l'action - la situation - est toujours déjà donné qu'un individu peut accommoder sa conceptualisation de ce qui se passe à la fois aux conditions d'intelligibilité propres à un contexte d'action et à l'anticipation de ce que les gens jugent être acceptable de faire dans une circonstance définie par ce contexte. Voilà pourquoi on peut affirmer que les contraintes d'acceptabilité inhérentes aux situations fixent nos manières d'invoquer et d'attribuer la responsabilité et l'intention. Et voilà pourquoi Goffman affirme que "le self n'est pas une entité à demi cachée derrière les événements, mais une formule variable pour s'y comporter de façon correcte."³⁰

Pour clore cet itinéraire dans l'œuvre de Goffman et cette description du modèle d'association qu'on y découvre entre rôle et situation, il faut dire un dernier mot de sa conception de la communication

Communication

Dans *Strategic Interaction*, Goffman part d'une idée simple : agir commande de traiter des contenus d'information disponibles. Et pose que ces contenus sont de deux types : d'une part, la transmission intentionnelle d'informations (à laquelle Goffman réserve le concept de communication) ; et, d'autre part, les expressions que les individus "exsudent" dès lors qu'ils se trouvent en présence les uns des autres. Et puisque "la conduite en face-à-face elle-même n'est jamais simplement et pas toujours une forme de communication"³¹, le contenu d'information véhiculé dans les échanges verbaux ne vaut pas par lui-même. Il ne serait rien s'il n'était étayé par les éléments non-verbaux qui l'accompagnent et en précisent la signification : la "compréhensibilité" d'un énoncé repose sur un ensemble d'indices matériels aisément observables, ou sur le ton et l'attitude qui attestent la congruence de la forme et du contenu d'un message verbal. Goffman affirme que ce dernier

"n'est rien d'autre qu'un des aspects de la situation qui doit être attentivement examiné et contrôlé puisqu'il peut donner lieu à des conflits d'évaluation entre le sujet et l'observateur... Les diverses

²⁹. Au sens de l'idée approximative que se font les individus de ce qui devrait se passer en telle ou telle occasion.

³⁰. E. Goffman, *Frame Analysis*, New York, Harper & Row, 1974, p.569 [trad. fr. : *Les cadres de l'expérience*, Paris, Ed. de Minuit, 1991].

³¹. E. Goffman, *Strategic Interaction*, Oxford, Basil Blackwell, 1970, p.IX.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

procédures de contrôle n'illustrent pas la capacité de l'observateur à recevoir des messages, mais un phénomène plus général : son habileté à saisir les expressions. Aussi, quand le sujet emploie des moyens verbaux pour donner des informations concernant ce qu'il a l'intention de faire, l'observateur – s'il veut juger de façon adéquate la signification de ces communications - devra les rapporter aux aspects expressifs de la transmission, comme une forme de contrôle sur le contenu sémantique.”³²

En rompant avec une vision optimiste de la communication réussie, Goffman aborde l'activité langagière à partir d'une question : quelle validité peut-on accorder aux énoncés d'autrui quand on sait que l'on peut mentir, omettre, falsifier, tromper ? Il rappelle tout d'abord que la communication est triplement contrainte : par les règles gouvernant la bonne formation des énoncés ; par les expressions qui accompagnent les énoncés et leur affectent un supplément de sens ou ratifient leur justesse ; et par le contexte dans lequel les énoncés sont formés. Mais il adjoint à ce lot une quatrième contrainte, essentielle à ses yeux : celle de crédibilité. C'est que, indépendamment de la confiance qu'on accorde a priori à tout interlocuteur, il importe encore de reconnaître sa sincérité, puisque, à en croire Goffman, toute forme d'échange verbal serait probablement rendue impossible si chacun devait procéder à la vérification précise de la moindre des assertions proposées par chacun de ceux qui y participent.

Or, la présomption de crédibilité - c'est-à-dire l'admission a priori de la sincérité d'autrui - n'implique pas, pour Goffman, un jugement porté sur la bonne volonté ou les qualités morales du locuteur. Elle est une condition nécessaire de l'échange (verbal ou pratique), pour autant que celui-ci soit contrôlé par les indices observables attestant du caractère plausible des énoncés qui le composent. Ce qui se dit dans l'interaction est donc un phénomène qui dépend de la situation plutôt que la source des informations constituant la communication qui y orientera l'action des individus. De ce point de vue, la validité d'un message serait, pratiquement, contenue *dans* la situation ; c'est-à-dire dans ce cadre de contraintes qui guide une personne lorsqu'elle établit, au moment où elle le formule ou le manifeste, un rapport entre le message et l'anticipation de sa réception par autrui.

“... la contrainte générale à laquelle doit se plier toute énonciation, à savoir de se relier de façon acceptable à ce que le récipiendaire a à l'esprit ou peut y faire venir, vaut aussi, d'une autre manière, pour les actes non linguistiques des contextes muets... Bref, chaque fois que nous entrons en contact avec autrui, que ce soit par la poste, au téléphone, en lui parlant face à face, voire dans une simple coprésence, nous nous trouvons avec une obligation sociale : rendre notre comportement compréhensible et pertinent compte tenu des événements tels que l'autre va sûrement les percevoir. Quoi qu'il en soit par ailleurs, nos actes doivent prendre en compte l'esprit d'autrui, c'est-à-dire sa capacité à lire dans nos mots et nos gestes les signes de nos sentiments, de nos pensées et de nos intentions. Voilà qui limite ce que nous pouvons dire et faire; mais voilà aussi qui nous permet de faire autant d'allusions au monde qu'autrui peut en saisir.”³³

La communication est donc, pour Goffman, toujours subordonnée à l'incessante activité dans laquelle les acteurs sont plongés et qui consiste à émettre, aux fins de l'action, des jugements d'acceptabilité ajustés à ce que la situation exige. En distinguant expression et communication, et en concevant la première comme déterminant la validité de la seconde, Goffman met en évidence les procédures d'inférence que les individus doivent obligatoirement employer pour agir. Il ne se risque pas à avancer des suppositions sur le savoir mutuel des agents ou sur la coopération volontaire qu'ils mettraient en oeuvre pour parvenir à s'entendre. Pour lui, si l'établissement d'un accord mutuel à partir d'une discussion

³². *Ibid.*, p.13.

³³. E. Goffman, “La condition de félicité”, dans *Façons de parler*, Paris, Ed. de Minuit, 1987, p.270.

Ne pas citer sans mentionner la source (Please do not quote without reference) : Ogien, A. (2005). Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self, *Séminaire Cesames, le mental, le vivant, le social*, 20 janvier. Disponible sur internet (Available from internet) <URL : <http://cesames.org/seminaires.htm>>

argumentée ne peut être considéré comme une condition nécessaire pour qu'une action se déroule de façon coordonnée, c'est parce que la coordination se résume habituellement à l'apparence : dans la généralité des cas, personne n'a besoin de s'interroger sur l'existence réelle d'un consensus au sujet de la signification de l'action en cours pour que celle-ci se déroule et s'achève sans heurt. Et tout cela est possible parce qu'on peut raisonnablement penser que tout un chacun règle ses conduites, en temps normaux et dans le gros des circonstances, sur une idée approximativement correcte de la situation dans laquelle il se trouve pris au moment d'agir. Et qu'il table sur le fait que cette idée de la situation est également celle de ses partenaires d'interaction. C'est ce que Goffman nomme l'implication dans la situation (*engrossment*), qu'il tient pour une contrainte qui pèse incessamment sur les individus qui y participent.

Voilà qui conforte l'idée que la richesse et la force de la démarche de Goffman tient à ce qu'elle ne cherche jamais à réduire la tension entre labilité et dureté de la vie sociale mais se place délibérément en son cœur. Et on peut maintenant présenter cette tension sous cette forme : c'est parce que le cadre de l'action - la situation - est toujours déjà donné qu'un individu peut ajuster sa conduite - jouer le rôle qui lui échoit - aux réactions imprévisibles de ses partenaires d'interaction. Cet ajustement requiert des individus qu'ils accommodent les pratiques d'objectivation et de conceptualisation qu'ils mettent en œuvre pour agir à la fois aux conditions d'intelligibilité propres à un contexte d'action et à l'anticipation de ce qu'autrui devrait juger acceptable de faire dans une des multiples circonstances qui peuvent émerger dans ce contexte³⁴.

³⁴. Cf. A. Ogien, "Les dispositions comme éventualités. Une conception sociologique de l'anticipation", dans C. Chauviré & A. Ogien, (éds.), *La régularité. Dispositions, habitude et savoir-faire*, Paris, Ed. de l'EHESS (coll. Raisons Pratiques 13), 2002.